

de la Propagande; Mgr Tedeschini, des Brefs; Mgr Lauri, de la Chancellerie; Mgr Pisani et M. J. Cruise, de la Consistoriale; MM. les chanoines Lepailleur et Massicotte, MM. les abbés Panneton, Lizée, O'Reilly, Allard et Savignac (p. s. s.), ces derniers du Canada et de passage à Rome.

Au dessert, M. le supérieur Perrin se leva, et, d'une voix distincte mais non exempte d'émotion, il prononça l'intéressant discours suivant :

Eminence — Je connais le sage conseil que donne la Sainte Ecriture : *In medio magnatorum non praesumas; ubi sunt senes non multum loquaris* — Jeune homme, en présence des anciens garde le silence et mets la main sur ta bouche. Mais je sais aussi avec quelle sévérité les mêmes textes sacrés condamnent l'ingratitude et avec quelle insistance ils glorifient la reconnaissance. Or, c'est précisément pour exprimer ce sentiment et accomplir ce devoir que je me lève en ce moment devant cette auguste assemblée.

Avant tout, nos hommages vont à vous, Eminence, pour la protection si gracieuse et si dévouée, que vous avez toujours accordée à la Compagnie de Saint-Sulpice et à ce collège en particulier. Permettez que nous associions à cette gratitude les deux Eminentissimes Seigneurs qui sont à vos côtés et qui, par leur présence, nous donnent une preuve si évidente de leur bonté et de leur bienveillante affection.

Je salue aussi avec un profond respect les illustres prélats qui ont répondu à l'invitation de s'asseoir à notre table et, en particulier, nos savants professeurs d'autrefois en philosophie, en droit canonique, en théologie.

Vénérés maîtres, les enseignements que nous avons reçus au pied de vos chaires éloquentes n'ont pas été stériles. Sur les 325 prêtres, inscrits de 1888 à 1913, 263 ont conquis le titre de docteur et 32 celui de licencié. Sept d'entre eux ont été promus, par le saint-Siège, à la dignité épiscopale. Et maintenant ces évêques, ces docteurs, ces prêtres, répandus par toute l'étendue de notre vaste et beau pays, prêchent partout la